



REGLEMENT INTERIEUR : SECTION TENNIS DE TABLE

Se licencier dans un club sportif implique de respecter certaines règles élémentaires, sont présentées ici celles de la section tennis de table de l'ASPO :

ENGAGEMENT :

- Dès l'assemblée générale de fin de saison ou en début de saison, je remets à l'équipe dirigeante mon dossier d'inscription complet (fiche d'adhésion remplie et signée, le présent règlement intérieur accepté et signé, le certificat médical ou le questionnaire médical, le règlement de la cotisation par chèque ou espèces)
- J'ai conscience que mon inscription représente un engagement de présence et de participation au sein du club
- Je m'engage à participer au maximum aux entraînements et compétitions (pour les licences traditionnelles) dans mon intérêt et celui de mes coéquipiers
- En cas d'empêchement occasionnel, j'en informe un dirigeant ou le capitaine d'équipe dans le meilleur délai

RESPECT :

- J'emploie les règles de politesse de base (bonjour, aurevoir, s'il vous plaît, merci)
- Je m'engage à respecter les autres licenciés, les dirigeants et toute autre personne pouvant être présente lors des entraînements ou compétitions
- Je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition pour la pratique de mon sport
- Je ne dérange ou ne perturbe pas les entraînements ou compétitions en cours

PONCTUALITE :

- Je respecte les horaires des entraînements et compétitions ainsi que les lieux de rendez-vous
- Je termine ma séance et cède ma place aux horaires fixés lorsqu'une autre séance suit
- En cas d'empêchement occasionnel, j'en informe un dirigeant ou le capitaine d'équipe dans le meilleur délai

ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS :

- Je participe à la mise en place de la salle : installation des tables, filets et séparations
- Je participe au rangement du matériel après chaque séance
- Lors du prêt d'une raquette par le club, je la nettoie en fin de séance et la range à l'endroit adéquat

CONVIVIALITE :

- Je participe à la bonne ambiance et aux activités proposées par le club
- Je fais preuve de bonne humeur et de camaraderie en toute circonstance
- Je participe à la bonne intégration des nouveaux adhérents et suis à leur disposition
- Je suis solidaire et loyal envers les autres membres du club

ESPRIT SPORTIF

- Je respecte mes partenaires, adversaires, entraîneurs, arbitres et moi-même dans mes actes, paroles ou écrits
- Je respecte les règles du jeu et décisions arbitrales
- Je fais preuve de fair-play
- Je privilégie le jeu à l'enjeu et prends plaisir à pratiquer mon sport
- Je reste digne dans la victoire comme dans la défaite
- Je vis sainement pour être au mieux de ma forme

ADHERENTS MINEURS :

Pour les parents ou représentants légaux des licenciés mineurs :

- Je veille au bon comportement de mon enfant en toute circonstance
- J'accompagne mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement ou de compétition (dans la salle) à l'heure prévue
- Lors d'une séance d'entraînement ou d'une compétition, je respecte les règles, je suis discret et je n'interviens ou ne perturbe pas la séance
- Je viens chercher mon enfant à l'heure et sur le lieu d'entraînement ou de compétition (dans la salle)

La responsabilité du club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confiés l'enfant à l'animateur responsable du cours ou de la compétition, sur le lieu d'entraînement ou de compétition.

Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.

COMMUNICATION :

- En cas d'empêchement occasionnel pour un entraînement ou une compétition, j'en informe un dirigeant ou le capitaine d'équipe dans le meilleur délai
- Je réponds aux mails et sms reçus et aux sollicitations nécessitant une réponse
- Je m'informe de la vie du club via son site internet et les réseaux sociaux

ENGAGEMENTS DU CLUB :

La section tennis de table de l'ASPO s'engage :

- Proposer un ou plusieurs entraînements en fonction de la catégorie et du groupe d'entraînement
- Faire participer les équipes à une ou plusieurs compétitions officielles
- Assurer les entraînements par des entraîneurs diplômés ou en formation
- Proposer des activités supplémentaires (tournois, rassemblements, évènements etc)
- Informer ses licenciés sur la vie du club

Lu et approuvé, le :

Nom, Prénom et signature de l'adhérent :